



SA I.CERAM

PARC D ESTER
1 RUE COLUMBIA
87068 LIMOGES CEDEX

COMPTES SEMESTRIELS

du 01/01/2024 au 30/06/2024

Activité : Fabrication d'appareils médicochirurgicaux

SOMMAIRE

BILAN	1
<i>ACTIF</i>	<i>1</i>
<i>Actif immobilisé</i>	
<i>Actif circulant</i>	
<i>PASSIF</i>	<i>2</i>
<i>Capitaux Propres</i>	
<i>Provisions pour risques et charges</i>	
<i>Emprunts et dettes</i>	
COMPTE DE RESULTAT	3
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	5

BILAN (en Euros)

ACTIF	30/06/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Recherche et développement	74 449	74 449	-	-
Concessions, brevets, droits similaires	683 293	376 887	306 406	310 296
Fonds commercial	10 000	-	10 000	10 000
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	137 051	102 268	34 783	39 922
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 866 767	1 740 359	126 408	149 857
Autres immobilisations corporelles	337 576	281 314	56 262	55 238
Immobilisations en cours	724 029	55 829	668 200	615 778
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Participations évaluées selon mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	790 535	781 640	8 895	8 895
Créances rattachées à des participations	381 721	325 296	56 425	47 580
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	14 613	-	14 613	14 613
TOTAL (I)	5 020 034	3 738 042	1 281 992	1 252 178
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	204 488	-	204 488	200 067
En-cours de production de biens	945 481	-	945 481	903 813
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	866 681	268 752	597 929	858 471
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	268 172	29 061	239 111	180 316
Autres créances	-	-	-	-
- Fournisseurs débiteurs	-	-	-	9 063
- Fournisseurs Avoirs à recevoir	-	-	-	-
- Personnel	5 521	-	5 521	-
- Organismes sociaux	-	-	-	-
- Etat, subventions à recevoir	500	-	500	(0)
- Opérations particulières avec l'Etat	-	-	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices	380 418	-	380 418	284 418
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	180 616	-	180 616	149 321
- Autres	716	-	716	6 789
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	36 875	-	36 875	-
Instrument de trésorerie	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	33 500	-	33 500	24 869
TOTAL (II)	2 922 968	297 813	2 625 155	2 617 127
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif (V)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 943 002	4 035 854	3 907 147	3 869 305

BILAN (en Euros)

PASSIF

30/06/2024

31/12/2023

Capitaux Propres

Capital social ou individuel (dont versé : 780 962)	780 962	590 914
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 040 502	1 040 502
Primes de conversion d'obligations en actions	(90 048)	-
Réserve légale	22 515	22 515
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	(1 103 568)	-
Résultat de l'exercice	(621 222)	(1 103 568)
Subventions d'investissement	312 588	339 639
Provisions réglementées	-	-
Résultat de l'exercice précédent à affecter	-	-

TOTAL (I) 341 729 890 001

Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	381 513	179 034

TOTAL (II) 381 513 179 034

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-

TOTAL (III) 0 0

Emprunts et dettes

Emprunts obligataires convertibles	270 000	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Emprunts	1 100 508	1 375 563
- Découverts, concours bancaires	-	21 837
Emprunts et dettes financières diverses		
- Divers	258 331	191 016
- Associés	107 761	109 171
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 118 088	936 140
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel	74 024	50 838
- Organismes sociaux	229 645	86 574
- Etat, Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	4 648	1 137
- Etat, impôts sur les bénéfices	-	-
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33	-
- Etat, obligations cautionnées	-	-
- Autres impôts, taxes et assimilées	5 049	2 216
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	9 959
Instrument de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	15 819	15 819

TOTAL (IV) 3 183 906 2 800 270

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL PASSIF (I à V) 3 907 147 3 869 305

COMPTE DE RESULTAT (en Euros)

30/06/2024

30/06/2023

	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises	-	-	-	900
Production vendue biens	282 513	40 815	323 328	585 218
Production vendue services	1 750	470	2 220	19 546
Chiffre d'affaires net	284 263	41 285	325 548	605 664
Production stockée			(194 342)	(58 571)
Production immobilisée			60 136	(11 658)
Subventions d'exploitation			7 976	14 095
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 995	25 870
Autres produits			-	-
Total des produits d'exploitation (I)			201 312	575 400
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			35 261	89 218
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			(4 421)	26 375
Autres achats et charges externes			396 968	565 333
Impôts, taxes et versements assimilés			10 217	5 947
Salaires et traitements			317 558	336 510
Charges sociales			84 987	85 005
Dotations aux amortissements sur immobilisations			49 939	86 038
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	36 028
Dotations aux provisions sur actif circulant			24 531	(25 075)
Dotations aux provisions pour risques et charges			-	-
Autres charges			2	7 332
Total des charges d'exploitation (II)			915 041	1 212 710
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			(713 729)	(637 310)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	7 700
Produits des autres valeurs mobilières et créances			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			4	6
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			4	7 706
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			15 348	14 716
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			15 348	14 716
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			(15 344)	(7 010)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			(729 074)	(644 320)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE) (en Euros)

	30/06/2024	30/06/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	38 920	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	43 161	331 570
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels (VII)	82 081	331 570
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	230	426
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	70 000	164 640
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles (VIII)	70 230	165 066
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	11 851	166 504
Participation des salariés (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	(96 000)	(123 000)
Total des produits (I+III+V+VII)	283 397	914 676
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	904 620	1 269 492
RESULTAT NET	(621 222)	(354 816)
Dont Crédit-bail mobilier	79 470	140 143
Dont Crédit-bail immobilier	-	-

ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS

Au bilan du 30/06/2024, le total avant répartition est de 3.907.147,27 euros.

Le résultat constaté est de – 621.222,16 euros.

Ce résultat est présenté sous forme de liste.

Cet exercice semestriel a eu une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 30/06/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes semestriels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

SOMMAIRE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 1.1 Règles et méthodes comptables*
- 1.2 Continuité d'exploitation*
- 1.3 Informations complémentaires pour donner une image fidèle*

2. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- 2.1 Etat des immobilisations*
- 2.2 Etat des amortissements*
- 2.3 Etat des provisions*
- 2.4 Etat des échéances des créances et des dettes*
- 2.5 Parties liées*
- 2.6 Fonds commercial*
- 2.7 Produits et avoirs à recevoir*
- 2.8 Charges à payer et avoirs à établir*
- 2.9 Charges et produits constatés d'avance*
- 2.10 Composition du capital social*
- 2.11 Mouvements des capitaux propres*
- 2.12 Ventilation du chiffre d'affaires net*
- 2.13 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices*

3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- 3.1 Engagements financiers*
- 3.2 Rémunérations des dirigeants*
- 3.3 Honoraires des Commissaires Aux Comptes*
- 3.4 Effectif moyen temps plein*

1. Règles et méthodes comptables

1.1 Règles et méthodes comptables :

Les comptes semestriels de la Société clos au 30 juin 2024 sont établis en conformité du règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, qui sont applicables aux exercices ouverts à la date de publication desdits règlements, soit à la clôture du 30 juin 2024.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice,
- Indépendance des exercices.

1.2 Continuité d'exploitation :

Le président de la Société, après accord de son conseil d'administration, a décidé de placer la Société sous procédure collective afin de sauvegarder les intérêts de ses collaborateurs, de ses technologies et sécuriser la poursuite de l'activité. En date du 24 avril 2024, le tribunal a acté le placement sous redressement judiciaire de la Société avec une période d'observation de 6 mois, renouvelée d'un mois supplémentaire suite à l'audience du 23 octobre 2024.

La Société a présenté un plan de restructuration au Cabinet Gladel & Associés, administrateur judiciaire. Une audience au tribunal de commerce de Limoges est prévue en date du 20 novembre 2024.

Dans le cadre de son développement, la Société a été immobilisée par les difficultés de mise en place de la transformation réglementaire passant du MDD (Medical Device Directive) au MDR (Medical Device Regulation), devant le manque d'organismes notifiés en capacité à accepter les dossiers.

Le parlement européen a repoussé la date limite d'entrée en application du MDR à mai 2027/2028 (EU 2017/745) en fonction des différentes classes de produits et de conditions définies par le règlement UE2023/607. Ce choix européen par la transformation réglementaire a obligé I.Ceram à supprimer des gammes de produits pourtant parfaitement fiables, mais pour lesquels les coûts de certification ont rendu les produits peu ou pas rentables. Le parlement européen s'est réuni en urgence en date du 23 octobre 2024 sur la nécessité urgente de réviser le règlement relatif aux dispositifs médicaux (2024/2849(RPS)). Malgré cette prise en compte par les autorités européennes des difficultés rencontrées par les sociétés fabricantes de dispositifs médicaux, I.Ceram a continué à subir une baisse importante de son chiffre d'affaires sur la période.

Concernant les ressources de production et devant la difficulté de recrutement de compétences techniques, la Société a décidé de se focaliser sur les implants en céramique ayant une forte valeur ajoutée tant pour l'entreprise que pour les patients pris en charge.

Pour répondre à ses besoins de financement, la Société a mis en place, le 16 janvier 2024, un financement sous forme d'émissions d'obligations convertibles en actions nouvelles ou à émettre avec bons de souscription d'actions (OCEANE). La société a procédé au tirage de deux tranches d'une valeur totale de 300 K€ émises les 16 janvier et 08 mars 2024. Les modalités et les risques de dilution associés à ce programme sont mentionnés sur le site de la société et dans le communiqué de presse du 16 janvier 2024.

Malgré le crédit d'impôt recherche (284 k€) et les 2 tirages d'OCEANE (285 k€), l'impact de la baisse du chiffre d'affaires sur la trésorerie impose la restructuration présentée au cabinet Gladel & Associés. La Société espère pouvoir mettre cette restructuration le plus rapidement possible en place afin de préserver l'essentiel des produits innovants pour lesquels les investissements antérieurs ont été réalisés.

La Société reste dans l'attente des dispositions réglementaires qui pourraient intervenir quant au maintien sur le marché des produits. Dans le cas d'une continuité des blocages liés à l'impossibilité d'évaluation rapide des dispositifs médicaux anciens ayant pour autant parfaitement rendu un service client optimal (prothèse de hanche, cheville etc.), la Société a pris la décision de suspendre la mise sur le marché de ces produits. Quant à la mise sur le marché des produits en céramique chargés en antibiotiques pour lesquels les parcours d'homologation et d'aboutissement au marché se sont grandement complexifiés, la Société a déposé la demande de remboursement de son implant sternal (déjà marqué CE) auprès de la CNEDiMTS et espère une issue favorable afin de pouvoir reprendre la commercialisation de ce dispositif en France avec une ligne de remboursement permettant de ne pas allourdir les lignes budgétaires des établissements de santé.

Le 30 octobre 2024, le Conseil d'administration a arrêté les comptes semestriels au 30 juin 2024 en application du principe de continuité d'exploitation en partant de l'hypothèse que la procédure de redressement judiciaire se conclura par un plan de continuation.

Toutefois, aucun élément définitif d'appréciation ne permet à ce jour de prévoir l'issue de la procédure en cours. Cette situation génère une incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

En cas de dénouement défavorable de la procédure de règlement judiciaire, la Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et régler ses passifs dans le cadre normal de son activité. L'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

1.3 Informations complémentaires pour donner une image fidèle :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les frais de recherche et développement répondant aux critères d'activation dès lors qu'aucune demande au titre du crédit d'impôt recherche n'a été demandé pour lesdites dépenses. Dans le cas contraire (constitutives de l'essentiel des dépenses engagées), les dépenses restent en charge,
- les logiciels,
- le fonds de commerce.

Les frais de recherche et développement répondant aux critères d'activation sont amortis sur 7 années.

Les logiciels sont amortis de 1 à 3 années.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, dès lors qu'ils ne portent pas sur une durée définie d'utilisation. Ils font par contre l'objet d'une provision, dès qu'un risque est identifié concernant le maintien de l'activité correspondante.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|------------|
| - Matériels et outillages industriels | 2 à 7 ans |
| - Installations générales et agencements | 5 à 10 ans |
| - Matériels de transport | 3 à 5 ans |
| - Matériels de bureau | 3 à 10 ans |
| - Mobilier | 5 à 10 ans |

Dépréciation des actifs :

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif),
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement
 - technique,
 - économique,
 - juridique,
 - normatif,
 - sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement,
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif,
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions,
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Ces tests ont démontré que les auxiliaires présents dans les immobilisations en-cours depuis 3 ans sont dépréciés à hauteur de 25 %. Une dépréciation complémentaire de 25 % par an sera effectuée par année de présence dans les immobilisations en-cours jusqu'à atteindre une dépréciation de 100 %.

Valeur de la marque I.CERAM

Dans le cadre de la marque inscrite dans les comptes à hauteur de 300 k€ depuis 2014, et en lien avec les incertitudes liées aux projections de chiffre d'affaires, un test de valeur a été effectué sur le principe suivant.

Établissement d'un prévisionnel sur 5 ans : il est possible de se baser sur le prévisionnel d'activité construit pour le prévisionnel de trésorerie.

Détermination d'un flux normatif sur la base du flux de l'année n°5 du BP. Pour ce faire, les éléments de l'année n°5 sont multipliés par le taux de croissance à l'infini du CA.

Ce taux de croissance à l'infini correspond au niveau de croissance d'activité moyen attendu à terme pour l'activité de la société.

Ce taux ne peut être supérieur au taux de croissance à moyen terme attendu pour les produits médicaux en France [marché de I.Ceram]

Actualisation des flux de trésorerie des 5 années du BP.

Le flux normatif permet de déterminer la valeur terminale de la société qui est aussi actualisée.

In fine, la valorisation de la société est déterminée en sommant les flux de trésorerie actualisés et la valeur terminale actualisée puis en déduisant la dette nette.

Les points suivants ont été pris en compte :

- Les brevets déposés par l'entité,
- Le rayonnement géographique,
- La reconnaissance du nom I.Ceram,
- La notoriété technologique,
- Son vecteur de développement commercial (logo I.Ceram),
- Le nombre et la qualité des publications scientifiques,
- Les transactions du secteur,
- Les mouvements d'échanges de titres en lien avec les annonces disruptives de la Société,
- La pertinence d'une marque dans l'obtention d'une ligne de remboursement des produits de santé (LPPR)
- Le marché des investissements en orthopédie,
- La demande croissante de chirurgie,
- Les analyses financières indépendantes,
- Les rachats par les grands groupes mondiaux.

Un taux de croissance à l'infini de 2% et un taux d'actualisation à 15 % ont été retenu.

Malgré ces deux taux très conservateurs, la valeur de l'entreprise ressort très supérieure à la valeur nette comptable de ses actifs, justifiant ainsi, entre autres, le maintien de la valeur de la marque.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont composées :

- De titres de I.CERAM détenus en auto détention
- De titres de la société I.CERAM SRO, détenue à 95%
- De titres de la société I.CERAM PT, détenue à 100%
- De titres de la société I.CERAM U.F., détenue à 100%
- De titres de la société LIMOUSINE DE BREVET, détenue à 95%
- De titres de la société I.CERAM SOUTH AFRICA, détenue à 33,33%
- De titres de la société DUSSARTRE, détenue à 41,18%
- Des titres d'auto-détenus
- De dépôts de garanties
- De créances rattachées aux participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant :

- les consommations,
- les charges directes et indirectes de production,
- les amortissements des biens concourant à la production.

Les en-cours de production sont évalués en fonction du stade d'achèvement à la date d'inventaire.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, selon que :

- la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus serait supérieure à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente,
- des produits finis non vendus seraient devenus obsolètes par rapport au marché,
- les produits ne seraient plus autorisés sur le marché,
- les possibilités de vente des produits finis ou des marchandises, ou que les possibilités de consommation des matières premières seraient devenues faibles.

Les impacts liés à d'éventuels dépassements de dates de péremption sont considérés après étude comme marginaux en termes de risque de dépréciation, la plupart de ces produits pouvant être remis dans le circuit de production et le circuit de commercialisation après une re-stérilisation.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHIFFRE D'AFFAIRES

En règle générale, les produits sont mis en prêt sur une période maximale de 30 jours auprès de clients occasionnels alors que pour les clients réguliers ils sont mis en dépôts permanents.

Les clients utiliseront, à l'intérieur des « kits » mis à disposition, les produits adaptés à l'opération envisagée.

Seuls les produits commandés ou effectivement implantés sur les patients sont facturés sur la base de la déclaration d'utilisation faite par le client.

Un inventaire pour contrôle des stocks en dépôt est effectué de façon périodique. L'écart constaté lui est facturé.

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

1. Les « Ventes de marchandises » correspond à la vente d'implants orthopédiques de négoce auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
2. La « Production vendue de biens » correspond aux ventes d'implants orthopédiques vendus sous la marque I.Ceram auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
3. La « Production vendue de services » est principalement constituée de prestations liées à des commissions sur le chiffre d'affaires de négoce non facturées en direct par la société.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

Des charges et des produits exceptionnels ont été comptabilisés sur l'exercice selon le détail suivant :

- Des produits sur opérations de gestion antérieurs pour 38.920,48 euros,
- Un produit pour cession d'actif de 16.110 euros
- Une quote-part des subventions d'investissements pour 27.050,78 euros
- Des amendes diverses pour 229.92 euros,
- Une charge d'intérêt sur les OCEANE pour 70.000 euros.

DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT / CREDIT IMPOT RECHERCHE

La Société I.Ceram a fait le choix de comptabiliser l'ensemble des dépenses de recherche et développement en charges.

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt recherche et innovation (CIR/CII).

Le CIR/CII est calculé par année civile et s'impute, le cas échéant, sur l'impôt sur les sociétés dû par l'entreprise.

Le CIR/CII afférent au premier semestre 2024 a été comptabilisé pour un montant de 96.000 euros.

L'entreprise, ne payant actuellement pas d'impôt sur les sociétés, demande le remboursement de son crédit d'impôt recherche et innovation.

Évènements significatifs de l'exercice

Éléments relatifs à l'exploitation :

Poursuite des activités en matière de recherche et développement de nouveaux produits

I.Ceram a contractualisé avec deux organismes notifiés MDR le passage de ces certificats de marquage CE MDD de classe IIb et III vers le MDR.

La Société a continué les travaux de recherche entrepris sur de nouvelles technologies et sur de nouveaux produits, avec le concours de son comité scientifique. Ce comité est composé de chirurgiens et de spécialistes scientifique et universitaires issus des établissements de santé publique ou privés.

La technologie d'implant CERAMIL bénéficie d'un recul clinique reconnu par la communauté scientifique.

Une publication scientifique, en mars 2023, sur le capture des Cellules Thumorales Circulantes a été publiée dans le journal « Anticancer Research » (Référence de la publication : *Specific Aptamer Functionalization of Dense Ceramic by Click Chemistry Towards Circulating Tumor Cells Apheresis. Anticancer Res. 2023 Mar;43(3):1053-1064. doi: 10.21873/anticanres.16250. PMID: 36854538.*)

I.Ceram a vu l'implantation fin 2023, à la clinique vétérinaire SIRIS par le Docteur Frédéric SANPOUX, des premiers implants Céramil bi-structures (Communiqué de presse du 06 février 2024).

I.Ceram a continué de protéger ses avancées technologiques en renouvelant la protection de ses brevets.

Financement

Pour répondre à ses besoins de financement, la Société a mis en place, le 16 janvier 2024, un financement sous forme d'émissions d'obligations convertibles en actions nouvelles ou à émettre avec bons de souscription d'actions (OCEANE). La société a procédé au tirage de deux tranches d'une valeur totale de 300 K€ émises les 16 janvier et 08 mars 2024. Les modalités et les risques de dilution associés à ce programme sont mentionnés sur le site de la société et dans le communiqué de presse du 16 janvier 2024.

La Société a perçu des subventions d'investissements d'un montant total de 29.462 euros et des subventions sur contrats jeunes et contrat d'apprentissage à hauteur de 28.567,29 euros.

Malgré le crédit d'impôt recherche (284 k€) et les 2 tirages d'OCEANE (300 k€) perçu au cours du premier semestre 2024, l'impact de la baisse du chiffre d'affaires sur la trésorerie impose une restructuration que la Société espère pouvoir mettre le plus rapidement possible en place afin de préserver l'essentiel des produits innovants pour lesquels les investissements antérieurs ont été réalisés.

Évènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire, le tribunal de commerce de Limoges a statué le 23 octobre 2024 sur le renouvellement d'un mois supplémentaire de la période d'observation.

La société a présenté un plan de restructuration au Cabinet Gladel & Associés, administrateur judiciaire.

Une audience au tribunal de commerce de Limoges est prévue en date du 20 novembre 2024.

Une étude clinique in-vivo, dans le cadre du projet i-Nov et des interfaces sternales, a débuté sur la plateforme EMIS du CHU de LIMOGES en 2024 et a vu l'implantation de 12 interfaces sternales revêtues et chargées ou non en antibiotiques. Cette partie de l'étude clinique, hors rapport final, est terminée. Des analyses sont en cours depuis le 8 juillet 2024 **Laboratoire B3OA** (Biologie Bioingénierie et Bioimagerie ostéoarticulaires / Université de Paris).

2. Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat

2.1 Etat des immobilisations (en Euros)

Valeur brute des immobilisations	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Frais de recherche et de développement	74 449				74 449
Concessions, brevets et droits similaires	683 293				683 293
Fonds commercial	10 000				10 000
Constructions	137 051				137 051
Inst. tech., matériels et out. industriels	1 898 567	4 422		36 222	1 866 767
Inst. générales, agencements, aménagements divers	198 149				198 149
Matériels de transport	119 887			105 090	14 797
Autres immobilisations corporelles	110 566	14 064			124 630
Immobilisations corporelles en cours	671 607	60 136		7 714	724 029
Immobilisations incorporelles en cours	-				-
Immobilisations financières	1 178 024	12 183		3 337	1 186 869
TOTAL	5 081 592	90 805	-	152 364	5 020 034

2.2 Etat des amortissements (en Euros)

Valeur des amortissements	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Frais de recherche et de développement	74 449				74 449
Concessions, brevets et droits similaires	172 997	3 890			176 887
Fonds commercial					
Constructions	97 129	5 139			102 268
Inst. tech., matériels et out. industriels	1 748 710	27 871		36 222	1 740 359
Inst. générales, agencements, aménagements divers	150 441	9 028			159 469
Matériels de transport	118 083	1 804		105 090	14 797
Autres immobilisations corporelles	104 841	2 207			107 048
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
TOTAL	2 466 650	49 939	-	141 313	2 375 276

2.3 Etat des provisions (en Euros)

Valeurs des provisions	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires					
Dont majoration exceptionnelle de 30%					
Autres provisions réglementées					
Pour risques et charges	-				-
Sur immobilisations	1 362 765				1 362 765
Sur stocks et en-cours	244 221	24 531			268 752
Sur clients et comptes rattachés	29 061				29 061
Autres dépréciations					
TOTAL	1 636 048	24 531	-	-	1 660 578

2.4 Etat des échéances des créances et des dettes (en Euros)

Etat des créances		Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an		
Créances rattachées à des participations		381 721	18 937	362 784		
Prêts		-				
Autres immobilisations financières		14 613		14 613		
Clients douteux ou litigieux		30 442		30 442		
Autres créances clients		237 730	237 730			
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés		5 521	5 521			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux		-	-			
Etat et autres collectivités publiques :						
- Etat, subventions à recevoir		500	500			
- Opérations particulières avec l'Etat		-	-			
- Impôts sur les bénéfices		380 418	380 418			
- TVA		180 616	180 616			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés						
- Divers						
Groupes et associés		716	716			
Débiteurs divers		-	-			
Charges constatées d'avance		33 500	32 351	1 149		
TOTAL		1 265 777	856 788	408 989		
Montant des prêts accordés dans l'exercice		-				
Remboursements des prêts dans l'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
		0	0			

Etat des dettes		Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an	A plus de 5 ans	Procédure RJ
Emprunts obligataires convertibles		270 000	270 000			
Autres emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		1 100 508				1 100 508
Emprunts et dettes financières divers		258 331				258 331
Fournisseurs et comptes rattachés		1 118 088	206 420			911 668
Personnel et comptes rattachés		74 024	74 024			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		229 645	31 683			197 962
Etat et autres collectivités publiques :						
- Etat, Impôts et taxes recouvrables sur des tiers		4 648	4 648			
- Impôts sur les bénéfices		-	-			
- TVA		33	33			
- Obligations cautionnées		-	-			
- Autres impôts et taxes		5 049	5 049			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-			
Groupe et associés		107 761		107 761		
Autres dettes		-	-			
Dettes représentatives de titres empruntés						
Produits constatés d'avance		15 819	15 819			
TOTAL		3 183 906	607 676	107 761	-	2 468 468
Emprunts souscrits en cours d'exercice		370 000				
Emprunts remboursés en cours d'exercice		375 056				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés						

2.5 Parties liées (en Euros)

31/12/2023

	DUSSARTRE	I.CERAM AFRIQUE DU SUD	INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT
COMPTES COURANTS BLOQUES			
AVANCES (CONVENTIONS TRESORERIE, COMPTES FOURNISSEURS ET CLIENTS)	23 389	28 649	6 789
TOTAL	23 389	28 649	6 789

30/06/2024

	DUSSARTRE	I.CERAM AFRIQUE DU SUD	INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT
COMPTES COURANTS BLOQUES			
AVANCES (CONVENTION TRESORERIE, COMPTES FOURNISSEURS ET CLIENTS)	20 389	28 649	
TOTAL	20 389	28 649	-

2.6 Fonds commercial (en Euros)

Fonds commercial	ACHETES	REEVALUES	RECUS EN APPORT	MONTANT
I.CERAM	10 000			10 000
TOTAL	10 000	-	-	10 000

2.7 Produits et avoirs à recevoir (en Euros)

MONTANT DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoir à recevoir : 0,00)	-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	-

2.8 Charges à payer et avoirs à établir (en Euros)

MONTANT DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 000
Dettes fiscales et sociales	43 589
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoir à établir :)	-
TOTAL	215 589

2.9 Charges et produits constatés d'avance (en Euros)

REPARTITION DES MONTANTS DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	33 500	15 819
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	33 500	15 819

2.10 Composition du capital social (en Euros)

EVENEMENTS LIES AU CAPITAL SOCIAL	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	295 457	2,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	390 481	2,00

2.11 Mouvements des Capitaux Propres (en Euros)

	Capital	Prime d'émission	Primes de conversion d'obligations en actions	Réserve légale	Report à nouveaux	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	TOTAL
Au 31 décembre 2023	590 914	1 040 502	0	22 515	0	-1 103 568	339 639	890 001
Résultat 2023					(1 103 568)			(1 103 568)
Mouvements			(90 048)			482 346	(27 051)	365 247
Augmentation de capital	190 048,00	-						190 048,00
Au 30 juin 2024	780 962	1 040 502	-90 048	22 515	-1 103 568	-621 222	312 588	341 729

2.12 Ventilation du chiffre d'affaires net (en Euros)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Ventes de marchandises	-
Ventes de produits finis	323 328
Prestations de services	2 220
TOTAL	325 548

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	284 263
Etranger	41 285
TOTAL	325 548

2.13 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en Euros)

REPARTITION DU RESULTAT ET IMPOT SUR LES BENEFICES	RESULTAT AVANT IMPOTS	IMPOTS
Résultat courant	(729 074)	-
Résultat exceptionnel (et participation)	11 851	-
Impôts sur les bénéfices (CII-CIR)	-	96 000
Résultat comptable	(621 222)	-

3. Engagements financiers et autres informations

3.1 Engagements financiers (en Euros)

ENGAGEMENTS DONNES

MONTANT

Crédits baux mobiliers	1 892 056
Avals et cautions	
Nantissement du fonds de commerce	
Autres engagements donnés	
TOTAL	1 892 056

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	-
Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 892 056

ENGAGEMENTS RECUS

MONTANT

Avals, cautions et garanties	6 000
Autres engagements reçus	
TOTAL	6 000

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	6 000
- les participations	
- les autres entreprises liées	

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

MONTANT

Valeur des biens pris en crédit-bail au moment de la signature du contrat	2 241 400
Montant des redevances afférentes à l'exercice ainsi que le montant cumulé des redevances des exercices précédents	1 642 767
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées pour ces biens au titre de l'exercice clos s'ils avaient été acquis par l'entité ainsi que le montant cumulé des amortissements qui auraient été acquis par l'entité ainsi que le montant cumulé des amortissements qui auraient été effectués au titre des exercices précédents	1 775 683
Evaluation des redevances restantes à payer de ces biens stipulés aux contrats	922 079
	<i>Dont à moins d'un an</i> 459 850
	<i>Dont à plus d'un an et moins de 5 ans</i> 462 229
	<i>Dont à plus de 5 ans</i> -

3.2 Rémunérations des dirigeants (en Euros)

MONTANT

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :

- des organes d'administration (jetons de présence)
- des organes de direction
- des organes de surveillance

-
24 150

TOTAL

24 150

3.3 Honoraires des Commissaires Aux Comptes (en Euros)

MONTANT

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services

15 882

TOTAL

15 882

3.4 Effectif moyen temps plein

Personnel salarié Personnel mis à disposition

- Cadres
- Agents de maîtrise
- Employés
- Ouvriers

7
0
5
7

TOTAL

19

0